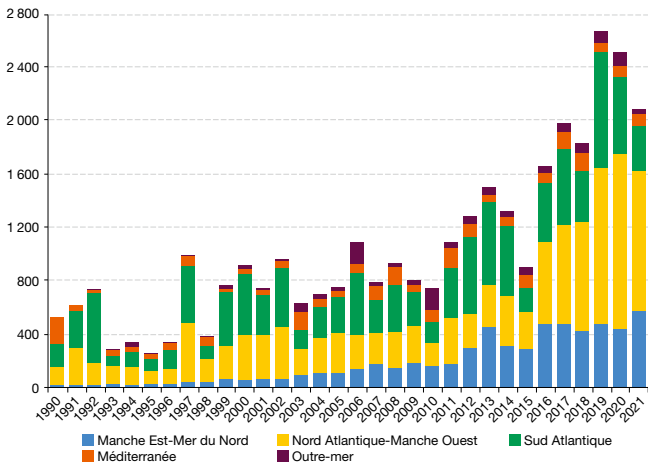


Échouages de mammifères marins

ÉCHOUAGES DE MAMMIFÈRES MARINS SUR LES CÔTES FRANÇAISES DE 1990 À 2021

En nombre d'échouages



Champ : France métropolitaine, DROM et COM.

Source : RNE – Observatoire Pelagis – UMS 3462, mai 2023. Traitements : SDES, 2023

Placés au sommet de la chaîne alimentaire, les mammifères marins participent à l'équilibre du milieu marin. En France, toutes les espèces de mammifères marins sont protégées. Ce statut ne les épargne pas de subir de multiples pressions et de mourir prématurément. De nombreuses espèces, principalement des cétacés (dauphins, marsouins, baleines) et des pinnipèdes (phoques), fréquentent les eaux françaises. Le recensement de leur échouage (animaux échoués morts ou vivants), assuré par le Réseau national échouages (RNE), permet, entre autres, d'obtenir une meilleure connaissance des populations, de leur écologie et des menaces qui pèsent sur elles.

Sur les côtes métropolitaines, près de 31 800 mammifères marins échoués ont été recensés depuis 1990. Le dauphin commun est l'espèce dominante dans ces échouages (39 %) suivi du marsouin commun (14 %) et du dauphin bleu et blanc (8 %). L'arc Atlantique regroupe les trois quarts des échouages recensés (35 % sur la façade Sud Atlantique et 38 % sur la façade Nord Atlantique-Manche Ouest). Les façades Manche Est-Mer du Nord et Méditerranée regroupent, respectivement, 19 et 8 % des échouages.

En tenant compte des moyennes 1990-1994 et 2017-2021, les échouages ont été multipliés par 4,4 passant de 490 à 2 146 individus échoués par an. L'essentiel des échouages concerne des animaux morts en mer. Cette mortalité peut être liée à des captures accidentelles par les activités de pêche, des collisions avec des navires, des dérangements, la pollution chimique ou sonore, la surpêche de leurs ressources alimentaires, etc. Pour le dauphin commun et le marsouin commun, la mort par capture dans des engins de pêche professionnelle représente la principale cause de mortalité.

En outre-mer, 1 424 échouages ont été recensés depuis 1990 avec de fortes variations interannuelles principalement dues à des événements d'échouages en masse. Le nombre de signalements reste faible par rapport à la longueur du littoral concerné. Les territoires ultramarins ayant recensé le plus grand nombre d'échouages sont les TAAF (24 %), la Nouvelle-Calédonie (22 %) et Saint-Pierre-et-Miquelon (17 %). Les globicéphales noirs et tropicaux sont les espèces les plus touchées par les échouages en masse.